



Bulletin d'inscription
LIVRES EN FETE
Dimanche 26 Avril 2020
www.saintdenisdanjou.com
@:ot@saintdenisdanjou.com
Tel : 02.43.70.69.09

Je soussigné(e) Mr, Mme, Mlle Nom, Prénom et/ou association.....

- ☐ particulier
☐ association

☐ Autre, précisez :

Adresse :
.....

Email (obligatoire) :@.....

Tel (obligatoire) :

J'atteste sur l'honneur de ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de la présente année civile.

Je désire m'inscrire pour la Journée du dimanche 26 Avril 2020.
(inscription dans la limite des places disponibles)

Je souhaite réserver ... mètres linéaires au prix de :

- ☐ 2 mètres linéaires 4€ ☐ 6 mètres linéaires 12€
☐ 4 mètres linéaires 8€ ☐ 8 mètres linéaires 16€

Pour des questions de sécurité, il n'est pas autorisé d'emplacement au-delà de 8 mètres linéaires.

A retourner signé à l'office de tourisme, 2 Grande Rue 53290 Saint-Denis-d'Anjou accompagné impérativement (un seul document manquant, inscription refusée) :

- de la photocopie recto/verso **d'une pièce d'identité**
- de la photocopie d'un **justificatif de domicile** (électricité, téléphone)
- du règlement par **chèque à l'ordre de l'office de tourisme de St Denis d'Anjou.**

Le chèque sera encaissé le 15 Avril 2020.

Compte tenu de nombre de places limitées, nous ne retiendrons que les dossiers complets dans l'ordre chronologique de leur arrivée.

Tout désistement au cours de la dernière semaine ne sera pas remboursé.

Un mail de confirmation ou sms à votre convenance avec votre numéro d'emplacement vous parviendra mi-avril 2020.

☐ Je souhaite une facture

J'ai lu et j'accepte le cahier des charges au verso de ce bulletin.

Signature obligatoire :

CAHIER DES CHARGES

des consignes à respecter

Votre signature sur ce bulletin d'inscription vous engage à respecter les points suivants :

- Mise en place de 7h00 à 9h00
- Dépose à partir de 18h00
- Pour le public, ouverture du site de 9h00 à 17h30
- Durant la journée, entre 9h00 et 18h00, la circulation des véhicules est interdite sur les lieux d'exposition
- Interdiction de laisser votre véhicule à votre emplacement
- Le domaine public devra être libéré au plus tard à 19h00
- Un parking non-gardé des véhicules des exposants est prévu à proximité des lieux de la manifestation.

Je m'engage à ne vendre que les marchandises mentionnées dans la liste ci-dessous :

- Livres d'occasion
- affiches, gravures
- revues
- livres d'enfants
- cartes postales
- photos
- timbres

Les CD / DVD et disques vinyles ne sont pas admis.

Si je suis un particulier, les objets doivent être personnels et usagés.

- Le matériel d'exposition (tables, chaises) n'est pas fourni.

Je m'engage à :

- tenir le stand personnellement sous mon entière responsabilité qui sera garantie par la souscription d'une assurance pour tout risque d'accident ou d'incident susceptible de survenir sur le lieu.
- libérer dès la fin de la manifestation les lieux dans leur état initial, sans RIEN laisser sur place, hors poubelles.